

## Le mot du président



Il ne faut pas hésiter à copier quand c'est pour la bonne cause (collégiens ne lisez pas ceci) ! À la rentrée nous plagierons Démos. Après avoir bénéficié pendant 3 ans d'un transfert de savoir-faire de la Philharmonie de Paris, nous sommes maintenant en mesure de le mener nous-même. Avant cela, nous imiterons Boost T vacances, la semaine d'activités sportives pour les enfants du Département. Nous avons quand même changé quelque chose : la nôtre s'appelle Bouge T vacances.

**Jean-Paul Michel**

## Bouge tes vacances

Les élus des villes qui avaient accueilli Boost T vacances l'année dernière souhaitent que l'intercommunalité organise le même programme en 2019. C'est chose faite. Les associations sportives seront présentes à Chalifert et Pomponne lundi 8 juillet, Ferrières et Guermantes le 9, Saint-Thibault le 10, Chanteloup et Conches le 11 et Bussy-Saint-Martin (parc de Rentilly) le 12. Ils initieront les 6-13 ans aux sports suivants : basket, football, handball, tennis, kick-boxing, krav maga, fitness, disc-golf et, nouveau, l'escalade, (discipline proposée la France pour les JO 2024 !).

Bouge T vacances, ce sera aussi de la lecture, des arts plastiques et de la musique avec les services culturels de Marne et Gondoire et un atelier scientifique.

De quoi bien commencer les vacances !

Les adolescents de plus de 13 ans pourront venir de 16 h à 18 h pour de l'escalade, du kick-boxing, du football, du hip-hop et un atelier prévention.

Professionalisme, détente et bonne humeur au programme. Gratuit et sans inscription.



## 2 nouvelles voitures électriques à disposition pour vos déplacements

L'opérateur Clem' met à disposition 2 nouveaux véhicules sur les stations d'autopartage de Marne et Gondoire : une sur le parking du quai Bizeau à Pomponne et une à Saint-Thibault devant la mairie. Marne et Gondoire gère en tout 38 stations de recharge électrique dont 18 équipées de voitures que vous pouvez louer pour vos déplacements ponctuels. Abonnement et réservations : clem.mobi ou utilisez l'application clem mobi.



*Parking Bizeau, Pomponne*

## Frelon asiatique : Marne et Gondoire prend à sa charge la destruction des nids

Pour éliminer un nid de frelons asiatiques mieux vaut faire appel à des spécialistes. Pour que le coût de l'opération ne soit pas un frein, Marne et Gondoire a conclu une convention avec le Groupement de défense sanitaire des abeilles de Seine-et-Marne. La destruction des nids de frelons pourra ainsi être réalisée par le GDSA, à la charge de l'intercommunalité. Ainsi, si vous observez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, vous pouvez prendre contact avec la direction de l'environnement de Marne et Gondoire.

Tél. : 01 60 35 43 55

[environnement@marneetgondoire.fr](mailto:environnement@marneetgondoire.fr)  
(photos du nid bienvenues).



*Merveille de la création mais prédatrice des abeilles*

À la différence de son cousin, le frelon européen, le frelon asiatique est un prédateur redoutable pour les colonies d'abeilles domestiques, productrices de miel et autres produits de la ruche. C'est pourquoi la lutte contre le frelon asiatique représente un enjeu d'importance pour les apiculteurs qui se sont organisés

pour tenter de freiner son expansion. Par ailleurs, l'agressivité du frelon asiatique, dès lors qu'il se sent en danger, et qui se manifeste notamment par des piqûres répétées et par la projection de venin urticant, doit appeler les personnes qui pourraient se trouver en présence d'un nid à la prudence.

# Une action éducative à l'ITEP de Saint-Thibault



**Lundi, les élèves de l'ITEP de Saint-Thibault-des-Vignes, recevaient leurs permis piéton** après une initiation de 2 séances menées ce mois-ci par Marne et Gondoire et la commune. Dans une ambiance un peu chahuteuse mais joyeuse, chacun des élèves, qui ont entre 7 et 11 ans, ont reçu leur diplôme des mains du maire Sinclair Vouriot ainsi que les félicitations de leur encadrants. La Première éducation à la route fait partie du programme scolaire. En Institut thérapeutique éducatif et pédagogique, ce programme revêt une importance particulière. «Il n'y a pas de raison que ces enfants ne participent pas aux mêmes activités pédagogiques que les autres élèves de leur âge», souligne Marc Etienne, le directeur de l'établissement. «Ils peuvent se mettre en danger. Il est donc important de leur apprendre à reconnaître les panneaux, à être autonomes, et à respecter les règles », explique leur enseignante. Un point sur lequel insiste le directeur : «Nos élèves ont des difficultés psychologiques qui se manifestent par des troubles du comportement qui les freinent dans leur

scolarité. L'apprentissage des règles, des interdits est un axe éducatif très important en ITEP. Le permis piéton, au-delà de leur propre sécurité, leur permet d'intégrer qu'il y a des choses qu'on peut faire et des choses qu'on ne peut pas faire.» L'enseignante apprécie que les séances soient menées par « des personnes extérieures compétentes. Les enfants comprennent qu'elles s'y connaissent, ne serait-ce que par l'uniforme (*de l'agent de surveillance de voie publique de Saint-Thibault*) et ils leur font confiance.» D'autres séances sont prévues l'année prochaine sur les discriminations et le bon climat scolaire. Mais s'il est un domaine dans lequel Marc Etienne souhaiterait maintenant développer des actions, c'est celui de l'art et de la culture. «Le travail avec les acteurs du territoire est absolument fondamental. Que la ville vienne les voir dans leur établissement, où ils passent la journée avec leurs éducateurs et leurs enseignants (*l'établissement dispose d'un internat*), montre à ces enfants qu'ils sont pleinement intégrés au monde. De même pour les sorties que nous organisons à l'extérieur.» Des propositions ?





...dans le Parc Saint-Jean jeudi (ancien hôpital de Lagny)



*La maison de santé intercommunale en voie d'achèvement rue Simone Veil*



*Immeuble d'habitation à côté de la maison de santé (programme Novastrada)*



*La reconversion du bâtiment Colonel Durand en 34 logements sociaux par Emmaüs habitat*



*L'emplacement de l'ancien bloc hospitalier Denis Fournier.*



*Les premières allées dans le parc*



## BRIÈVEMENT



L'orchestre Démos de Marne et Gondoire a achevé son cycle d'apprentissage de 3 ans par un concert à la Philharmonie de Paris samedi dernier. Bravo à nos 100 jeunes de Bussy-Saint-Georges, Chalifert, Montévrain, Lagny et Thorigny.

Les inscriptions au conservatoire intercommunal pour l'année 2019-2020 sont ouvertes jusqu'au 5 juillet. Rendez-vous dans le site d'enseignement le plus proche de chez vous.

Renseignements :  
[www.marneetgondoire.fr](http://www.marneetgondoire.fr)



Le guide Sortir en Marne et Gondoire juillet - août est disponible. Vous y trouverez tous les rendez-vous culturels proposés par la communauté d'agglomération. Document téléchargeable sur [www.marneetgondoire.fr](http://www.marneetgondoire.fr)



## DÉCISIONS DE BUREAU

### Séance du 24 mai

- Demande de subvention au Conseil départemental pour lancer une étude sur le ru du Bicheret à Montévrain. Mettre à ciel ouvert le ru au niveau de son exutoire dans la Marne, actuellement busé, et y associer une zone d'expansion de crue est envisagé pour réduire le risque d'inondation.
- Lancement d'une consultation d'entreprises pour la création de réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales impasse de Hauts bouillons à Lagny.
- Subventions à l'association Jardins, art et compagnie et pour le fonds de participation des habitants du quartier Orly parc à Lagny.



La ville de Montévrain réaménage son centre-bourg et a obtenu pour cela une subvention de la Région d'un million d'euros. Les travaux de voirie ont déjà commencé. L'extension de l'école du Verger est prévue en 2020 et la construction d'un nouveau centre de loisirs en 2021. La déconstruction du château d'eau devrait avoir lieu d'ici l'automne.

## Tous les emballages et papiers dans le bac jaune

**À partir de lundi, les consignes de tri du Sietrem sont simplifiées.** Vous pouvez dorénavant jeter vos pots, films, sachets et barquettes dans le bac jaune. Plus à se poser de question pour le pot de yaourt, le sachet de légumes surgelés, de chips, le film transparent entourant le pack d'eau, l'emballage de la barre de céréale, le tube de dentifrice, la barquette en polystyrène ou plastique ou encore la tablette de comprimés : direction le bac jaune pour une nouvelle vie une fois recyclé. Idem pour les emballages métalliques : mêmes les petits, type dosette de café, capsule de bouteille ou couvercle de bocal sont acceptés. Et ce ne sont que des exemples. En somme : tout emballage ou papier va désormais au bac jaune. Inutile de les laver, il suffit de bien les vider. Les résidus seront éliminés lors du recyclage. C'est le centre de tri du Sietrem mis en service il y a deux ans qui permet cette évolution : des procédés simples mais ingénieux y sont utilisés (griffes pour attraper les films souples, aimants à métaux) de même que des technologies dernier cri inter-connectées : un scanner qui relève la composition des différents types de résines des plastiques souples, des lecteurs optiques qui identifient alors les objets à séparer du flux et des buses de soufflage qui les poussent sur le bon convoyeur.



Un partenariat va être conclu avec l'éco-organisme Citeo pour le recyclage de ces matières dont le recyclage n'était jusqu'alors pas assez rentable. Mais la loi de 2015 relative à la transition énergétique prévoit de porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique en 2025. Tendre vers 100 % de plastiques recyclés à cette même date est aussi l'objectif de la feuille de route du gouvernement pour l'économie circulaire. Les filières de recyclage s'organisent donc pour recycler plus et plus finement et devenir compétitives. Les films et emballages souples sont la nouvelle cible. On distingue les polyéthylènes (étiquettes de bouteilles d'eau, sachets de légumes) qui s'étirent avant de se déchirer, des autres types de résines tels que les polypropylènes qui se découpent bien droit (sachets de chips). 10 % des polyéthylènes étaient déjà recyclés en 2017. Des entreprises les transforment en granules pour l'industrie automobile, les utilisateurs de plastiques soufflés, les fabricants de tubes ou de sacs pour ordures ménagères.



Tous les papiers



Briques et cartons



Emballages métalliques



Bouteilles, bidons et flacons en plastique



**NOUVEAU**





# Les JO ont déjà commencé

Les Jeux de la 23<sup>e</sup> olympiade de l'ère moderne auront lieu chez nous. Et même à deux pas de Marne et Gondoire. À 45 minutes du village olympique, le stade nautique olympique de Vaires, ancienne sablière, accueillera les épreuves d'aviron et de canoë-kayak en ligne sur son plan d'eau de 90 hectares mais aussi le canoë-kayak slalom sur un parcours d'eau vive flambant neuf inauguré samedi dernier par Valérie Pécresse, présidente de la Région, Roxana Maracineanu, ministre des sports, et Tony Estanguet, président de Paris 2024. Ce dernier tenait absolument à tester le parcours et a donc embarqué les organisateurs pour une descente en raft sur la rivière d'entraînement avant de s'attaquer à la rivière de compétition. «Il a trouvé le parcours physique et technique, nous indique Julien Németh, chargé du développement du site à la Région.» Que va-t-il maintenant se passer d'ici 2024 ? «Il faut continuer à peaufiner l'outil, moduler les obstacles, créer des mouvements d'eau intéressants. Les compétitions, stages, visites de délégations



*Oubliez Hollywood, bienvenue en Seine-et-Marne !*

internationales vont se multiplier. L'équipe de France de slalom va venir en stage en juillet.» Mais n'oublions pas qu'il s'agit toujours d'une Île de loisirs régionale. Alors, qu'en sera-t-il pour le grand public ? «Le rafting, qui a fait le plein ce week-end, est ouvert. Les autres activités vont se développer avec l'UCPA. Une troisième rivière, de plaisance, est conçue pour les débutants en canoë.» Mais la Région voit plus large : « Grâce aux JO, nous voulons développer la signature Vaires-sur-Marne pour les sports nautiques mais aussi en faire une station de sport nature : offrir un accueil de qualité supérieure aux coureurs, développer le cyclotourisme, la course orientation, le triathlon. Il serait intéressant d'utiliser les connexions vers l'extérieur du site, comme la Marne, qui mène à l'Île de loisirs de Jablines. Le but est de développer la qualité de vie et l'attractivité touristique du secteur.»



*Les Maldives ? Non, Jablines.*

Les habitants de Marne et Gondoire peuvent aller à l'Île de loisirs de Jablines de façon illimitée tout l'été en payant uniquement un forfait de 5 euros los de leur première entrée. Le site comprend une plage Pavillon bleu.

La carte d'accès Marne et Gondoire est à retirer au préalable en mairie (apportez une photo et une pièce d'identité et un justificatif de domicile). C'est la communauté agglomération qui prend en charge le coût de cette formule pour l'Île de loisirs.





Photos Jean Larive / MYOP  
Photo cercle rouge TU

